

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 864 / Agri/Col.

Astrida, le 18 avril 1951.- *M*

Objet:

Carte de résidant
permanent.-



Monsieur le Chef de Bureau,

Suite à votre n°53191/Agri/Col. j'ai l'honneur
de vous retourner la carte de résidant permanent établie
au nom du sieur SHAHBUDIN MUSSA KASSAM.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Agent Territorial, STRIJBOS, A.,

Monsieur le Chef du Bureau
de la Colonisation,

à

USUMBURA.-